

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DE LA DROME

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation
01 avril 2019

Date d'affichage
15 avril 2019

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
16	0	1

EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALEX

Séance du 8 avril 2019

Le lundi 8 avril 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Alex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.

Etaient excusé(e)s : Louis QUAIRE (procuration donnée à Rodrigue ROUBY), Denis CORNILLON (procuration donnée à Marie-Cécile SEGUIN), Marlène DE FROIDCOURT (procuration donnée à Jocelyne CASTON), Christophe BURLING.

Etaient absents : Didier CHALAS.

Secrétaire de séance : Sylvie VACHON.

BUDGET PRIMITIF D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT 2019

Vu les propositions pour le budget 2019 faites et discutées par le Conseil municipal, Considérant que toutes les ressources sur lesquelles la Commune peut compter sont inscrites aux chapitres des recettes et que toutes les dépenses ont été reconnues justifiées et nécessaires,

Le Conseil municipal, après délibération

ARRETE comme suit le **budget annexe de l'eau et de l'assainissement 2019** :

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	177 790 €	177 790 €
INVESTISSEMENT	471 608 €	471 608 €

Le Conseil approuve à la majorité absolue.

VOTE POUR : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON en son nom et au nom de Marlène DEFROIDCOURT, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY en son nom et au nom de Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Marie-Cécile SEGUIN en son nom et au nom de Denis CORNILLON, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER.

ABSTENTION : Monique SEGUIN-MANCHON.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire d'Alex,
Gérard CROZIER

